



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COMMUNIQUÉ **Pour publication immédiate**

MODÈLE RÉGIONAL EN SANTÉ **LA CPAT ET LE C.A DU CISSAT DÉFINISSENT LES TERMES D'UNE NOUVELLE COLLABORATION**

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 18 AVRIL 2019 – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) a convenu de la nécessité d'établir un canal de communication formel avec le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSAT) afin de dégager les principaux enjeux régionaux relatifs aux services de santé. Au cœur de cette collaboration se trouve l'intention manifeste de maintenir et défendre le modèle régional en santé.

« Le système de santé de la région de l'Abitibi-Témiscamingue se distingue par la présence de services de proximité sur l'ensemble des territoires qui la compose et d'une répartition des spécialisations afin de maintenir un niveau de service adéquat partout où se trouvent les besoins. Pour des raisons géographiques, d'occupation du territoire, d'accessibilité et de services, les élu(e)s de la région ont toujours préconisé cette approche cohérente avec les besoins des citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue », a mentionné Mme Claire Bolduc, présidente de la CPAT et préfète de la MRC de Témiscamingue.

« Le conseil d'administration du CISSAT est composé de membres qui proviennent de l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et qui sont sélectionnés pour des compétences particulières et complémentaires. Nous souhaitons avoir une courroie de transmission franche entre nos deux organisations afin d'être mis au fait des grands enjeux touchant la santé des citoyens de la région, et ce, de façon régulière. », a ajouté Mme Diane Dallaire, préfète de la MRC de Rouyn-Noranda.

UN MODÈLE RÉGIONAL AVEC POUR ASSISE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

La CPAT considère qu'au-delà des questions relatives à l'administration, à l'organisation, à la pénurie de main-d'œuvre, ou de toute autre considération, le véritablement besoin en Abitibi-Témiscamingue est d'abord que le ministère respecte le modèle régional en place en y associant un financement qui réponde concrètement aux besoins des citoyens et citoyennes. Par ailleurs, les gouvernements de proximité que sont les MRC demeurent les interlocutrices privilégiées afin de s'enquérir des besoins de chacun des territoires de la région.

« L'occupation du territoire, ce ne sont pas que des paroles, c'est un principe qui doit s'incarner concrètement sur le terrain avec les moyens nécessaires. Nous ne voulons plus lire de déclaration sur l'importance de l'occupation du territoire, nous voulons en voir quotidiennement les effets. À cet effet, le ministère doit tenir compte de nos particularités territoriales lorsqu'il est question du financement de notre modèle régional de santé. », a déclaré M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

« Malheureusement, nous avons un manque important de financement, car le ministère ne tient pas compte de nos réalités, de l'importance d'une gouvernance de proximité, de la répartition géographique de nos populations, et ce, dans une région qui avoisine la superficie d'un pays comme la Belgique. Les formules comptables de Québec s'arriment rarement bien avec nos véritables besoins. », a ajouté M. Pierre Corbeil, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

« L'ensemble des collaborations et toutes les mesures qui favorisent le maintien des services de proximité dans les territoires de la région méritent que l'on s'y attarde. », a conclu M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE : Francis Bérubé

Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

Cellulaire 819 856-4402